

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

1er février 2023

PLFRSS POUR 2023 - (N° 760)

Commission	
Gouvernement	

**AMENDEMENT**

N° 815

présenté par  
M. Guedj

-----

**ARTICLE 7**

Supprimer cet article.

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

"Cet amendement du groupe des députés socialistes et apparentés vise à ne pas décaler l'âge légal de 62 à 64 ans et ne pas accélérer la mise en œuvre de la réforme Touraine.

Malgré l'opposition de l'ensemble des organisations syndicales de salariés et de plus de 9 Français sur 10, le Gouvernement s'obstine à vouloir mener sa réforme injuste des retraites, et notamment à décaler l'âge légal de départ à la retraite et à augmenter plus vite que prévu le nombre d'années de cotisation.

Les députés socialistes et apparentés sont profondément opposés à cette réforme, qui n'est ni plus ni moins que le plus injuste des impôts sur la vie.

Pour financer les baisses d'impôts aux ménages les plus riches et aux grandes entreprises, cette réforme va en effet obliger les travailleuses et les travailleurs de la première ligne - celles et ceux qu'on a applaudi à 20 heures pendant la crise sanitaire - à travailler plusieurs années de plus, jusqu'à 64 ans pour ne pas subir de décote.

Le Gouvernement nie ici que, parmi les plus défavorisés, un homme sur trois est déjà mort avant d'atteindre 64 ans.

Cette réforme, c'est donc bien la retraite pour les morts !

Alors que notre système de retraite n'est pas menacé à long terme - comme l'a récemment confirmé l'indépendant Conseil d'Orientation des Retraites - et qu'il doit simplement faire face aux conséquences du papy-boom dans les décennies 2030 à 2050, les députés socialistes et apparentés sont intimement convaincus que d'autres choix sont possibles.

Tel est le cas d'une légère augmentation des cotisations patronales, que le Gouvernement refuse d'envisager. Il suffirait pourtant d'une augmentation des cotisations sociales de 14 euros au niveau du SMIC et de 28 euros au niveau du salaire moyen pour combler le déséquilibre temporaire.

Le Gouvernement opère donc sciemment un choix politique clair : tuer à la tâche les travailleuses et les travailleurs aux métiers les plus durs plutôt que faire payer ces sommes à leurs employeurs; dont il a choisi de faire baisser les prélèvements de 18 milliards par an en l'espace de deux ans.

Voilà la vérité cruelle de cette réforme injuste !

Le Gouvernement aurait pu également se contenter d'une surcotisation sur les plus hauts salaires.

Enfin, en plus d'être profondément injuste et inutile, cette réforme - en se conjuguant à la réforme de l'assurance chômage qui réduit la durée d'indemnisation et à celle du RSA - va précariser les travailleurs seniors qui voient leur durée d'indemnisation chômage réduite de 8 mois et n'aient donc plus que le RSA pour survivre, s'ils y ont droit. Qui peut croire raisonnablement que ce que propose le Gouvernement dans sa réforme - un nouvel index sénior que devront publier les entreprises sans aucune obligation de résultat - ait un quelconque effet amortisseur sur cette paupérisation en marche des travailleurs seniors ?

Face à ce projet de loi de régression sociale terrible, les députés socialistes et apparentés combattons pied à pied le Gouvernement et sa réforme injuste, inutile et inefficace."